

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2022 POLE PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Bureau du 10 juillet 2023

#1

Introduction

- Par convention de délégation de service public, Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes a confié la gestion et l'animation du pôle petite enfance intercommunal à Léo Lagrange AURA Nord.
- Entrée en vigueur le 1^{er} février 2021, cette convention prend fin au 31 décembre 2023.

#1 Introduction

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 24/07/2023
ID : 038-200085751-20230719-D_2023_235-DE

Le délégataire est chargé de :

- La gestion et l'animation du multi-accueil avec un agrément de 30 places,
- La gestion et l'animation d'un Relais Petite Enfance (environ 136 assistants maternels en 2022),
- La coordination de l'ensemble de ces activités

Description des locaux et des équipements :

- Situé à Beaurepaire, le pôle petite enfance intercommunal s'étend sur 532 m² et comprend plusieurs espaces :
 - 2 salles d'activités une pour les plus grands et une autre pour les plus petits, équipées chacune de coins « Cabane » adaptés et sécurisés
 - 4 espaces de dortoirs
 - un espace repas
 - une salle pour le Relais Petite Enfance
 - un espace jeux d'eau et atelier
 - trois espaces extérieurs, clos et séparés, selon les âges et pour le Relais Petite enfance, avec pour chaque partie, une partie béton et une partie gazon. Des sols souples sont installés sous les jeux
 - 2 espaces bureau et salle du personnel

Le délégataire est chargé notamment d'assurer la gestion du service, des locaux et équipements mis à sa disposition :

- La gestion administrative et financière du pôle petite enfance,
- La perception des recettes auprès des familles conformément aux tarifs fixés par la CAF Isère,
- Il prend à sa charge l'ensemble des fluides (eau, électricité, téléphone, internet...) et assure la gestion de l'ensemble des contrats liés,
- Il prend à sa charge le contrôle de la qualité de l'air du bâtiment, de même que le test Radon selon les normes en vigueur
- Il est tenu d'assurer l'approvisionnement permanent de la structure en fournitures et consommables pour l'entretien, l'hygiène et le soin (produits d'entretien divers, produit vaisselle, lessive, sacs poubelle...)
- Il met également à disposition et entretient la lingerie nécessaire à la gestion de la structure (draps, housses, bavoirs, couvertures...).
- Il fournit également l'ensemble de la vaisselle, du petit matériel de bureau et du mobilier léger de rangement.

Le délégataire est chargé notamment d'assurer la gestion du service, des locaux et équipements mis à sa disposition :

- Il fournit les jeux, jouets nécessaires à l'accueil des enfants, de même que les couches.
- Il fournit le matériel nécessaire aux photocopies et en assure le contrat de maintenance
- Il fournit le matériel informatique nécessaire à la bonne marche de l'activité et en assure la maintenance.
- Il fournit également les consommables des activités pédagogiques (papiers, peinture...)
- Il effectue l'entretien courant intérieur des locaux

#2

Fréquentation du multi-accueil

Le Multi-accueil :

- Ouvert du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 de 7h30 à 18h30, à l'exception de quatre semaines de fermeture conventionnées (du 8 au 26 août 2022, du 26 décembre au 31 décembre 2022, ainsi que pour le pont de l'Ascension).
- Une semaine de fermeture exceptionnelle a eu lieu, (conformément aux protocoles en vigueur liés au Covid-19), du 25 janvier au 1er février 2022, car 4 enfants étaient positifs au Covid 19.
- 76 enfants et 70 familles ont été accueillis du 01/02/2022 au 31/12/2022 (contre 78 enfants et 73 familles en 2021).
- Un taux de fréquentation de 75,21 % contre 73,17 % en 2021, 66,90 % en 2020, en 2019 (81,68 %).
- Nombre d'heures réalisées en 2022 : 49 740 h contre 46 840,50 h en 2021, 37 431,50 en 2020, 53 956 h en 2019.

#2 Fréquentation du multi-accueil

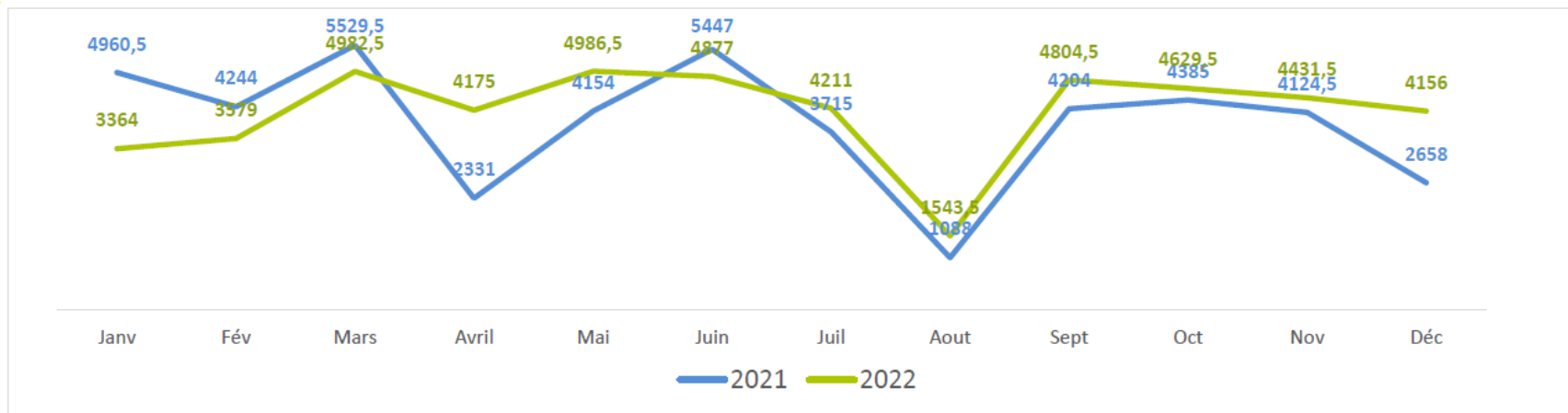
Répartition géographique des 70 familles inscrites au multi- accueil en 2022 :

- Beaurepaire : **36**
- Pisieu : **6**
- Pact : **4**
- Revel Tourdan : **4**
- Saint Barthélémy : **3**
- Bellegarde-Poussieu : **3**
- Bougé Chambalud : **3**
- Primarette : **2**
- Jarcieu : **2**
- Pommier de Beaurepaire : **2**
- Montseveroux : **1**
- Moissieu sur Dolon : **1**
- Chalon : **1**
- Beaufort (hors EBER CC) : **2**

En 2022, 2 familles habitant hors territoire d'EBER CC mais y travaillant, ont été accueillies au pôle petite enfance car il y avait de la place. La priorité reste aux familles résidant sur le territoire conformément au règlement.

#2 Fréquentation du multi-accueil

Courbe de fréquentation du multi accueil en 2021-2022



- En 2022, le nombre d'heures réalisées a augmenté (+2899.5 heures) même si la crise sanitaire liée au COVID -19 a contraint la fermeture du pôle petite enfance, (conformément aux protocoles en vigueur), une semaine du 25 janvier au 1er février 2022, car 4 enfants étaient positifs au Covid 19.
- De nombreux enfants absents sur ces 2 mois (cas contacts, positifs au covid, malades...) ont nettement fait baisser le nombre d'heures réalisées.
- En 2022, 226 jours d'ouvertures, soit 1 journée d'ouverture en plus qu'en 2021.

#2 Fréquentation du multi-accueil

- 54 % des enfants accueillis dont les 2 parents travaillent, contre 49 % en 2021, 53 % en 2020 et 43 % en 2019.
- 9 familles monoparentales ont été accueillies.
- Pour la période de janvier à décembre 2022, il y a eu, autant de familles avec de très faibles ressources qu'en 2021 et 2022 et un peu plus dans la tranche de 1173 à 1760 € par rapport à 2021.
- Le tarif horaire moyen des familles est de 1,40 € en 2022 (contre 1,31 € en 2021).
- 43 % des familles accueillies affichent un tarif horaire inférieur à 1 € (52% en 2022 soit -9 points), tandis que seulement 19% des familles bénéficient d'un tarif supérieur à 2 € (15% en 2021).

#2 Fréquentation du multi-accueil

- 28 enfants accueillis (sur les 76) orienté par la PMI avec un suivi et un accompagnement des familles plus important (contre 21 en 2021, 19 en 2020 et 27 enfants en 2019).
- Aucun enfant porteur de handicap avéré en 2022 (contre 1 enfant en 2021 & 2020 et 3 en 2019 & 2018).
- Cependant, 3 enfants suivi au CAMSP, à l'hôpital (lien mère enfant) et 1 orienté par le médecin (en 2021 : 4 enfants suivis au CAMSP (Centre d'Action Médico Sociale Précoce : a pour missions le dépistage, le diagnostic, le traitement et la rééducation des jeunes enfants ayant des difficultés de développement ou des troubles avérés).

#3

Fréquentation du Relais Petite Enfance

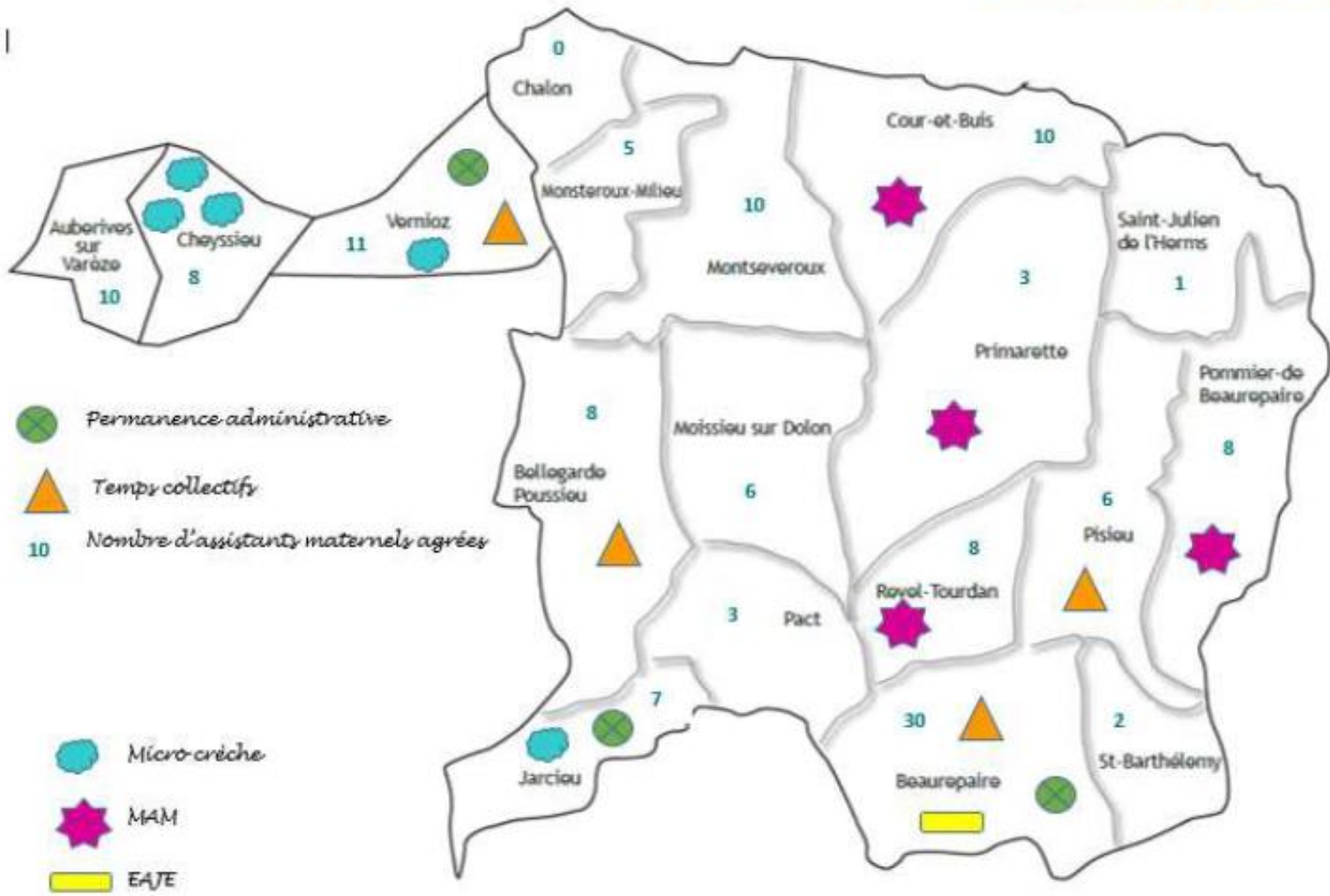
#3 Fréquentation du Relais Petite Enfance

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 24/07/2023
ID : 038-200085751-20230719-D_2023_235-DE

- Mission prioritaire : Informer les familles concernant les modes d'accueil, ainsi que l'accompagnement administratif des parents employeurs et des assistants maternels.
- Le Relais Petite Enfance délocalise certaines de ses activités destinées aux 136 assistants maternels agréés sur les 18 communes.
- Des permanences administratives sont assurées dans les locaux du Pôle Petite Enfance à Beaurepaire, ainsi qu'au Centre social OVIV à Vernioz et dans les locaux de la bibliothèque de Jarcieu (sur rendez-vous uniquement).

#3 Fréquentation du Relais Petite Enfance

Situation au 31/12/2022



Permanence administrative
 Temps collectif
 10 Nombre d'assistants maternels agréés

Micro-crèche
 MAM
 EAJE

Les temps collectifs :

- 107 (contre 110 en 2021, 79 en 2020 et 124 en 2019) séances de temps collectifs de 9h à 11h, répartis comme suit :
 - Bellegarde Poussieu (Lundi) : 20 (23 en 2021, 18 en 2020 / 23 en 2019)
 - Beaurepaire (Mardi) : 25 (24 en 2021)
 - Beaurepaire (Vendredi) : 25 (20 en 2021)
 - Vernioz : 25 (18 en 2021, 7 en 2020/ 26 en 2019)
 - Pisieu (jeudi) : 12 (25 en 2021)
- En 2022, 52 assistants maternels différents (contre 37 en 2021, 50 en 2020, 57 en 2019) et 194 enfants différents (contre 147 en 2021, 160 en 2020, 184 en 2019) ont participé aux temps collectifs.
- On remarque une fréquentation plus importante de la part des assistants maternels.

#3 Fréquentation du Relais Petite Enfance

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 24/07/2023
ID : 038-200085751-20230719-D_2023_235-DE

2021	2022
135 assistants maternels agréés	136 assistants maternels agréés
13 assistants maternels sont en suspension temporaire d'activité au 31/12/2021	31 assistants maternels sont en suspension temporaire d'activité au 31/12/2022
10 nouveaux agréés <ul style="list-style-type: none">- 2 à Beaurepaire- 1 à Auberives sur Varèze- 2 à Moissieu sur Dolon- 2 à Pact- 1 à Pommier de Beaurepaire- 1 à St Julien de l'Herms- 1 à Revel Tourdan	6 nouveaux agréés <ul style="list-style-type: none">- 2 à Beaurepaire- 1 à Bellegarde Poussieu- 2 à Cour et Buis- 1 à Vernioz

#3 Fréquentation du Relais Petite Enfance

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 24/07/2023
ID : 038-200085751-20230719-D_2023_235-DE

- En 2022, 67,6 % des 136 assistants maternels ont pris contact avec le RPE (58,5% en 2021, 60,4% en 2020 et 52,6% en 2019).
- Chaque année, nous observons que le nombre d'assistants maternels baissait.
- **Cependant en 2022, ce qui est inquiétant c'est qu'il y a seulement 6 assistants maternels nouvellement agréés contre 10 en 2021 mais surtout sur les 136 assistants maternels agréés 31 sont en suspension d'activités contre 13 en 2021.**
- Sur l'intercommunalité, c'est un constat partagé à part sur le secteur de St Clair du Rhône et de l'entente.
- La CTG va mettre au travail cette question en lien notamment avec pôle emploi.

#4

Animations diverses et variées au pôle petite enfance intercommunal

#4 Animations au Pôle Petite Enfance intercommunal

- Des évènements avec les parents : massage bébé, atelier portage, gym bébé, Apéro Comptines, la semaine de la Petite enfance, du goût, la fête de l'été...ont pu reprendre sans le covid.



- Des projets avec les enfants comme le projet « Jardin » avec la compagnie l'Aigrette, dans le cadre du PLEAC. Partage d'œuvres avec TEC en lien ou non avec le PLEAC.

#4 Animations au Pôle Petite Enfance intercommunal

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 24/07/2023
ID : 038-200085751-20230719-D_2023_235-DE

- Les ateliers psychomoteurs avec l'intervention d'une psychomotricienne se poursuivent tous les jeudis matin hors vacances scolaires de 9h15 à 12h15.
- De même qu'une psychologue clinicienne accompagne l'équipe éducative 3 heures par mois. (Hors vacances scolaires). Ces heures, réparties sur les lundis, jeudis ou vendredis matin, sont modulées en fonction des besoins observés et des possibilités de l'intervenante. Il y a 2 heures auprès des enfants, des équipes et ponctuellement des familles, et un minimum de 30 minutes en réunion d'équipe.
- Un travail partenarial avec le centre social de l'île du Battoir sur l'accompagnement à la parentalité : le LAEP, Ouverture des espaces jeux, « Dansons nos émotions », matinée récréative à Primarette...

#4 Animations au Pôle Petite Enfance intercommunal

Envoyé en préfecture le 19/07/2023
Reçu en préfecture le 19/07/2023
Publié le 24/07/2023
ID : 038-200085751-20230719-D_2023_235-DE

- Et aussi un plan de formation à destination du personnel :
 - l'analyse de la pratique professionnelle,
 - la Valorisation des Acquis de l'Expérience,
 - le contact réel avec la nature,
 - la formation SNOEZELEN

- En 2022, Formations pour les assistants maternels :
 - l'analyse de la pratique professionnelle,
 - Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien

#5

Données financières

#5 Données financières

- Le Compte de résultat 2022 : 669 889 €
- Le résultat d'exploitation 2022, Excédent de 25 261 €
- Rappel de l'article 23-2 de la **DSP 2021-2023** indique que
 - À la fin du contrat, sur la base des comptes de résultats, sera validé le résultat d'exploitation par le comité de pilotage.
 - Si le résultat d'exploitation est excédentaire, il sera réparti de la manière suivante :
 - 50 % au titre des frais de gestion du délégataire,
 - 50 % en diminution de la participation de la collectivité.